

Commune :
SABRAN (225)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 845 R
Document vérifié et numéroté le 25/09/2024
ASDIF de Nîmes
Par Sonia JOUCLA
Inspectrice du PTGC
Signé

PTGC DU GARD
67 RUE SALOMON REINACH

30032 NIMES CEDEX 1
Téléphone : 04.66.87.60.60

sdfif30.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le 24/12/2024

ID : 030-200034692-20241216-DEL187_2024-DE

Échelle(s) : 000 A 001
Qualité du plan : Plan régulier avant



Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1250
Date de l'édition : 25/09/2024
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage
dressé
Par RASOLOFONOMENJANA HARIZAR

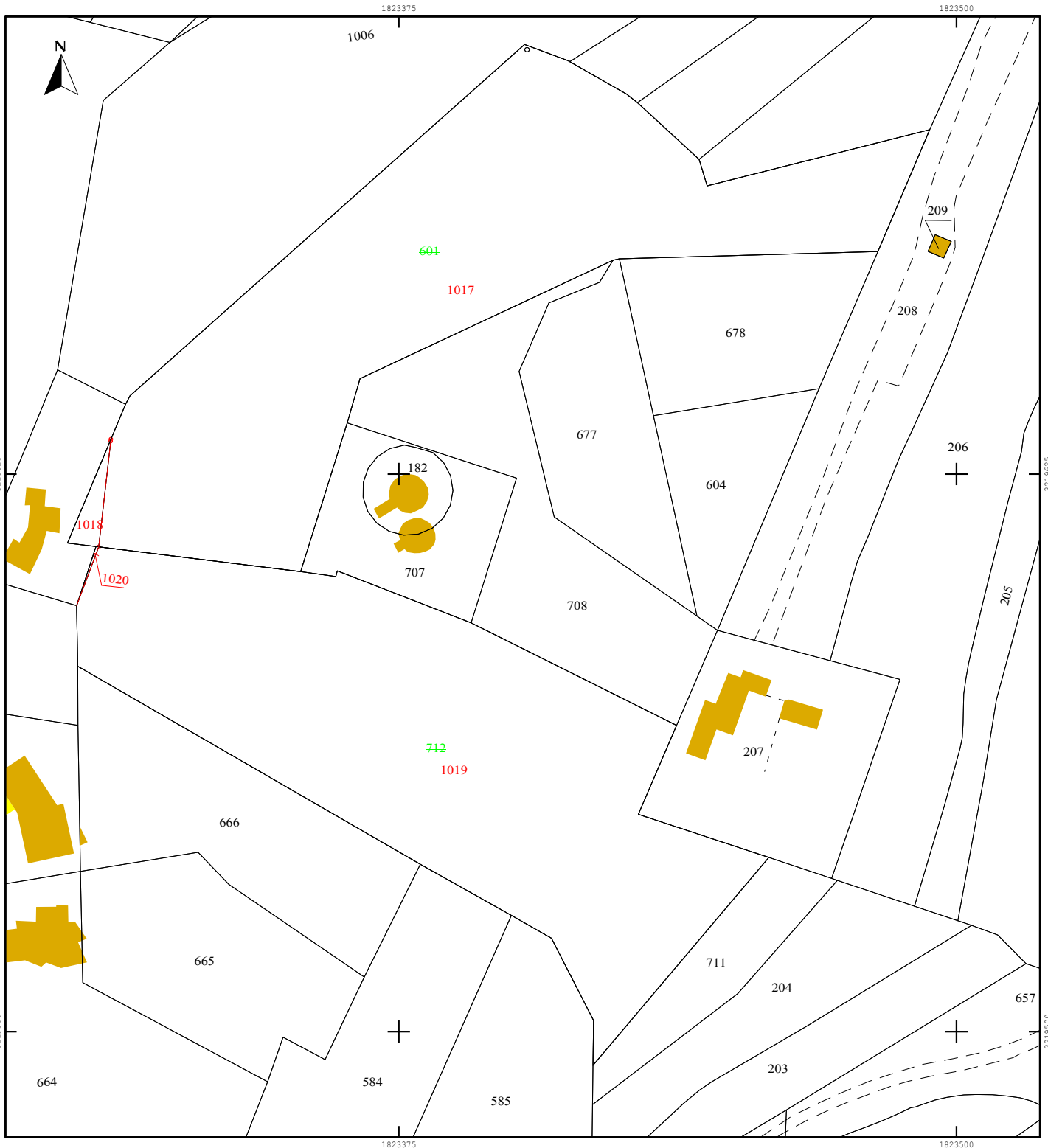
Réf :
Le 04/09/2024

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
 - B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;
 - C - D'après un plan d'arpentage ou d'ornage, dont copie ci-jointe, dressé
le ----- par ----- géomètre à -----.
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente mise 6463.
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).

Modification selon les énonciations d'un acte à publier



Direction générale des finances publiques
 Cellule d'assistance technique du SPDC
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 18h00

N° de dossier : 20_366

Courriel : esi.orleans.adspdc@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait cadastral modèle 1

conforme à la documentation cadastrale à la date du : 26/09/2024
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : BBASS

SF2415104545

DESIGNATION DES PROPRIETES

DESIGNATION DES PROPRIETES										
Département : 030				Commune : 225				SABRAN		
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle			
							N° de DA	Section	N° plan	Contenance
AC	0601			PALUS	0ha73a30ca		225 0000845	AC	1017	0ha72a26ca
							225 0000845	AC	1018	0ha01a04ca
AC	0712			PALUS	0ha74a49ca		225 0000845	AC	1019	0ha74a45ca
							225 0000845	AC	1020	0ha00a04ca

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE

Décrets modifiés du 4 janvier 1955 art. 7 et 40 et du 14 octobre 1955 art. 21 et 30

